

CONCERTATION PUBLIQUE DU 3 MAI AU 30 MAI 2016

AVENUE DE LA GARE DE MANDUEL REDESSAN ET ACCÈS PAR LES MODES DOUX



EDITOS



La réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes/Montpellier et le projet de gare LGV/TER de Manduel/Redessan constituent une opportunité extraordinaire pour l'avenir du territoire de Nîmes Métropole.

Faciliter les déplacements professionnels ou touristiques, favoriser les dynamiques économiques grâce à une connexion de notre territoire aux grands réseaux d'échanges européens, limiter les nuisances quotidiennes et environnementales liées à la saturation automobile constituent en effet des conditions déterminantes pour offrir à tous les habitants une qualité de vie harmonieuse et la possibilité d'accéder à un emploi.

Afin que la nouvelle gare soit accessible par les voyageurs dès sa mise en service, il convient de définir dès à présent les aménagements de voirie qui permettront de la desservir en toute sécurité. Une phase de concertation relative à la définition de cette nouvelle voie et aux conditions d'accès par les modes doux à la nouvelle gare se déroulera donc du 3 mai au 30 mai 2016.

L'objectif de cette concertation est de présenter les différentes variantes d'aménagement étudiées par Nîmes Métropole afin de recueillir les points de vue et propositions du public.

Je vous invite donc à prendre connaissance du présent document d'information, à participer à l'une des deux réunions de concertation organisées près de chez vous et surtout à nous faire part de votre point de vue et de vos questions pour que nous puissions tendre vers un aménagement qui réponde à la fois aux aspirations de chacun et aux enjeux liés à l'avenir du territoire.

Yvan Lachaud
Président de Nîmes Métropole



“La commune de Redessan travaille à la mise en place d’un nouveau Plan Local de Déplacement pour préserver son cœur de village et renforcer la sécurité des usagers, y compris pour l’accès au collège. Conjugué à une Avenue de la Gare qui devra répondre aux différents besoins de déplacements (pédestres, cyclistes, voitures, transports en commun...), ce projet contribuera à favoriser un développement harmonieux de notre commune.”

Fabienne Richard
Maire de Redessan



“Le projet de nouvelle gare de Manduel/Redessan est une opportunité pour notre territoire. En partenariat avec Nîmes Métropole et SNCF Réseau, nous avons l’ambition de concevoir une Avenue de la Gare qui apporte confort et sécurité aux usagers, et contribue à une liaison cohérente et harmonieuse entre le futur quartier de la gare et le cœur historique de Manduel. C’est là un enjeu majeur pour l’avenir de notre territoire.”

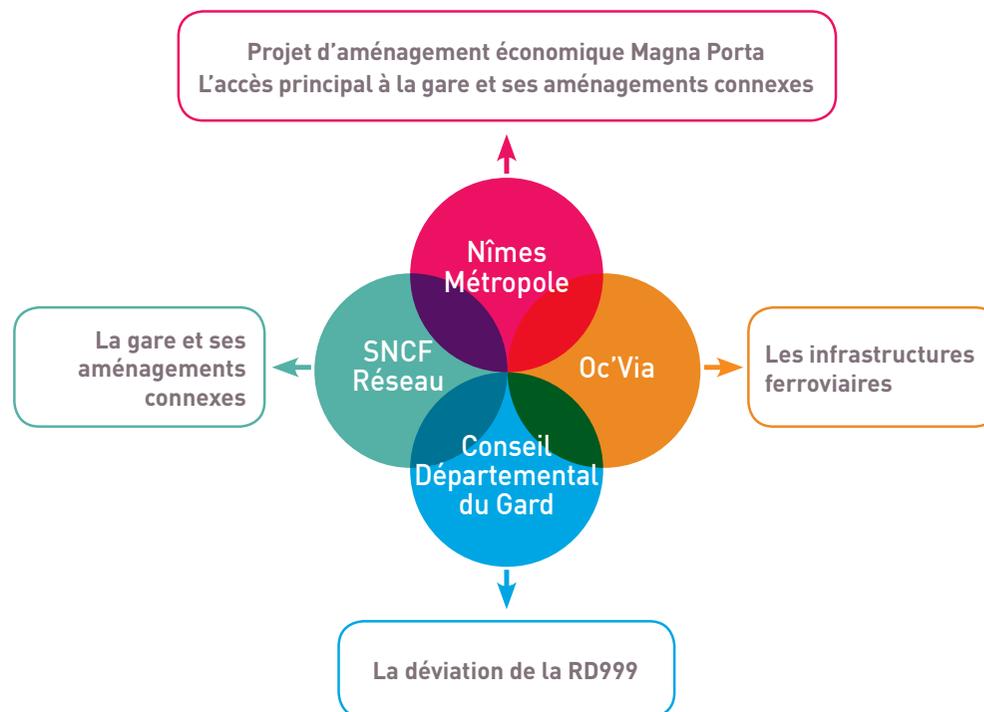
Jean Jacques Granat
Maire de Manduel

Des projets d’envergure coordonnés et concertés avec les communes de Manduel et Redessan

Afin de mieux anticiper l’avenir, notamment en matière de circulation, Nîmes Métropole et les communes de Manduel et de Redessan se sont engagées, depuis l’automne 2015, dans une démarche de conception de Plans Locaux de Déplacements.

Cette démarche vise à aborder globalement le sujet de la mobilité sur les deux territoires communaux. Complémentaires, les projets d’aménagement structurants du territoire et les Plans Locaux de Déplacement ont vocation à préserver et améliorer la qualité de vie des habitants de Manduel et Redessan.

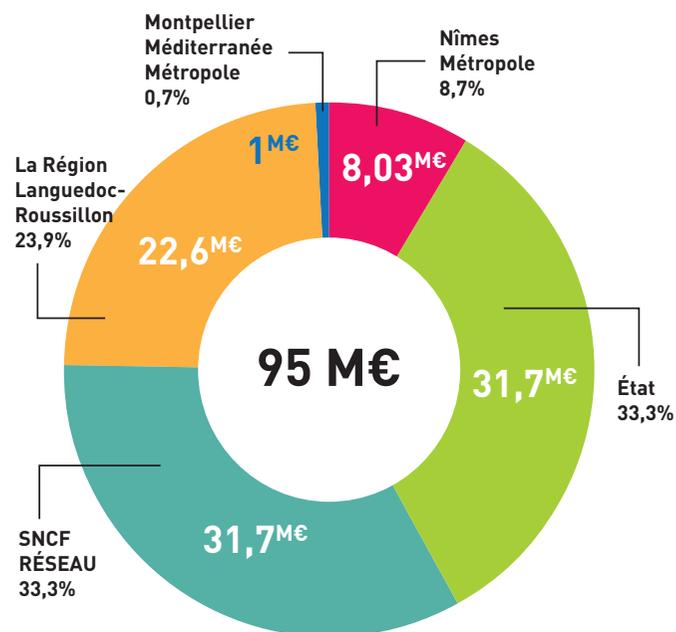
LES ACTEURS DU PROJET DE LA GARE MANDUEL/REDESSAN ET DE SON ENVIRONNEMENT



4 OPÉRATIONS STRUCTURANTES

SONT EN COURS DE RÉALISATION OU EN PROJET SUR LES TERRITOIRES DE MANDUEL ET REDESSAN :

- Le contournement ferroviaire de Nîmes Montpellier, réalisé par OC'VIA
- La déviation de la RD999, portée par le Conseil Départemental du Gard
- Le projet d'aménagement à vocation économique autour de la gare, « Magna Porta » porté par Nîmes Métropole, comprenant 2 composantes principales :
 - La réalisation d'une Avenue de la Gare, pour accéder à la future gare LGV/TER de Manduel/Redessan
 - L'aménagement du territoire situé autour de la gare, en lien avec les projets économiques dont la définition est en cours
- La gare de Manduel/Redessan, portée par SNCF Réseau



Source : Clé de financement de la gare LGV - Convention du 24 avril 2012

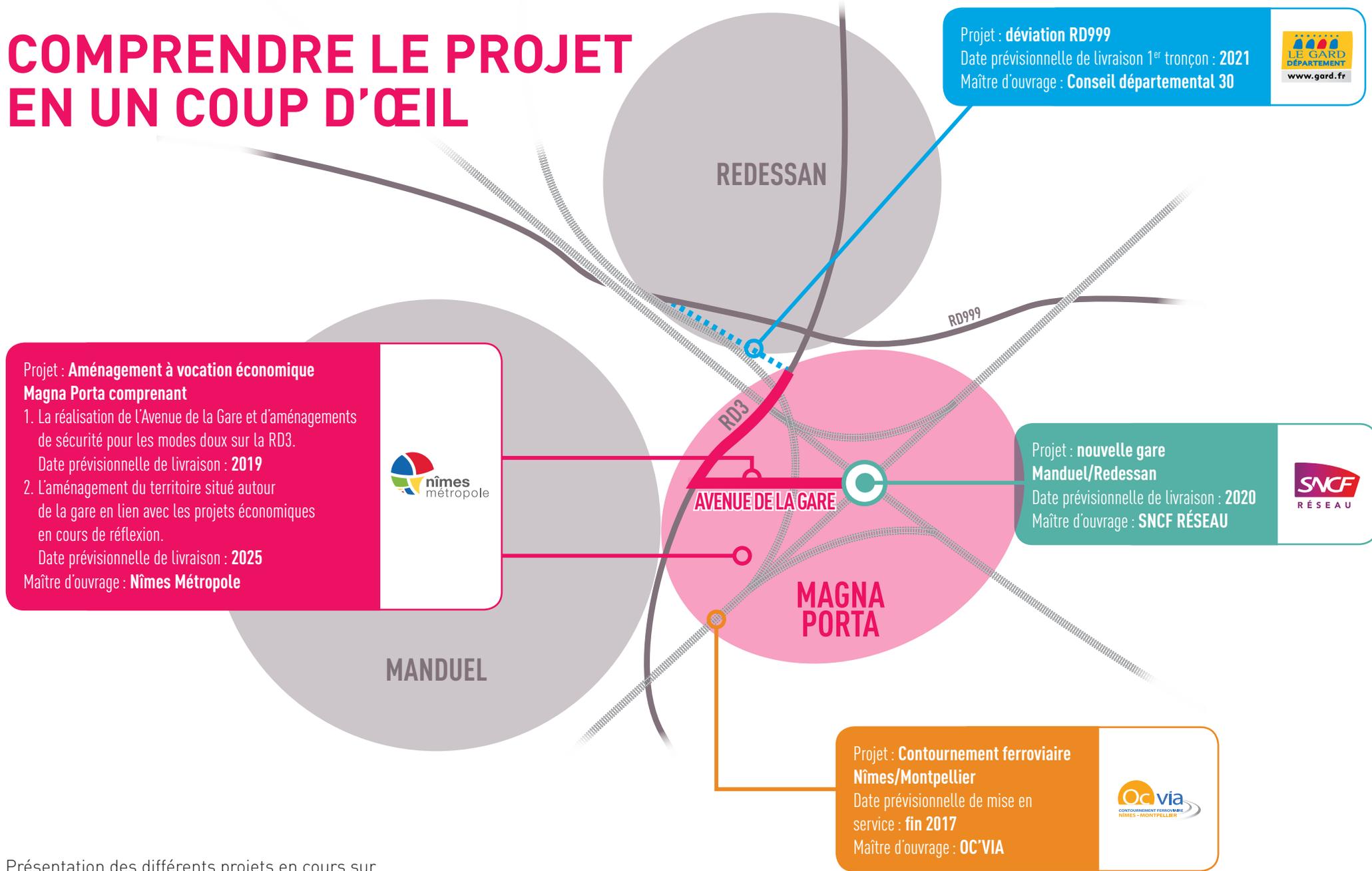
Le projet d'Avenue de la Gare

Le projet d'Avenue de la Gare a pour objectif de mettre en place la voie de desserte à la nouvelle gare de Manduel/Redessan depuis la RD3. Afin de sécuriser l'accès à la gare pour les cycles et les piétons, le projet prévoit également des aménagements au niveau de la Route Départementale N°3. Compte-tenu des échéances liées aux procédures légales et aux appels d'offres pour sélectionner les entreprises de construction, il est nécessaire d'engager dès à présent le processus de concertation, puis de réaliser ce projet pour une mise en service en 2019. Il fait partie intégrante du projet de développement également initié par Nîmes Métropole : Magna Porta.

Le projet de développement à vocation économique Magna Porta

Ce projet, dont la vocation est de donner au territoire une dimension économique et de loisirs de niveau international, se veut avant tout respectueux de l'identité culturelle locale. Baptisé officiellement « Magna Porta – la porte d'un nouveau siècle », cet aménagement couvre un périmètre de réflexion d'environ 160 hectares et propose une immersion au cœur de la romanité. Resort (avec hôtels et restaurants) centré sur le bien-être, Colisée du XXI^e siècle avec animations à l'année, chantier école de reconstitution de la voie Domitia, lieu dédié aux jeux virtuels etc, sont autant de pistes en cours de réflexion.

COMPRENDRE LE PROJET EN UN COUP D'ŒIL



Présentation des différents projets en cours sur www.aggloforum.nimes-metropole.fr

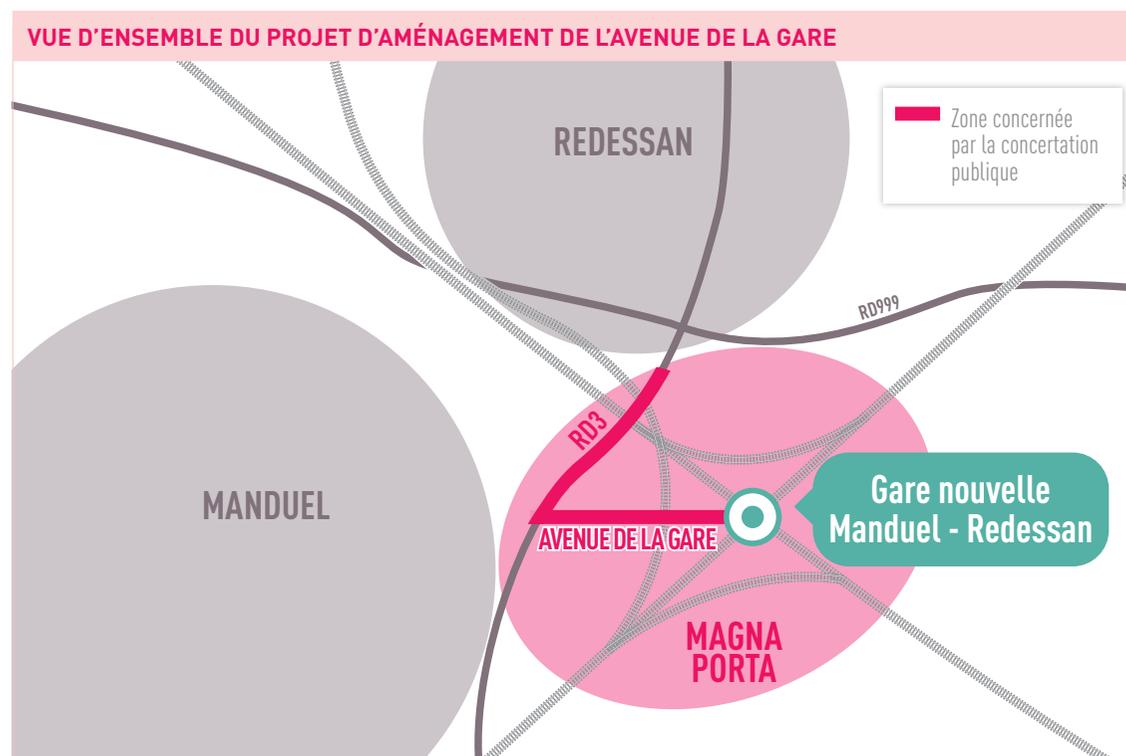
LE PROJET D'AVENUE DE LA GARE ET LE TRAITEMENT DES MODES DOUX

Présentation de l'aménagement de l'Avenue de la Gare

L'Avenue de la Gare a pour vocation de desservir la nouvelle gare de Manduel/Redessan en la reliant au réseau viarie existant. Un concept de voie fluide, structurant, s'intégrant au paysage agricole.

La concertation qui se déroulera du 3 au 30 mai 2016 prochain porte sur :

- L'aménagement de l'Avenue de la Gare, voie qui desservira la future gare de Manduel/Redessan.
- L'aménagement des voies pour les modes doux permettant d'accéder à la gare (piétons, vélo...) depuis les agglomérations de Manduel et Redessan en toute sécurité.



Le coût des aménagements nécessaires à la desserte de la Gare (hors déviation de la RD999) est estimé à 15 millions d'euros.

Objectifs à atteindre

→ ASSURER LA DESSERTE DE LA GARE PAR LE TRACÉ QUI RÉPOND LE MIEUX À TOUS LES CRITÈRES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

LES DIFFÉRENTES VARIANTES DE TRACÉ DE L'AVENUE DE LA GARE

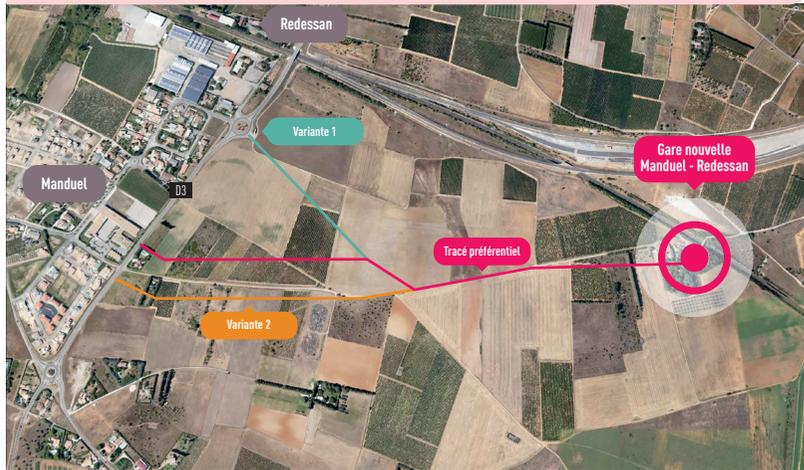


TABLEAU D'ANALYSE MULTI-CRITÈRES DES TROIS TRACÉS ÉTUDIÉS

CRITÈRES	TRACÉ PRÉFÉRENTIEL	VARIANTE 1 (depuis le giratoire)	VARIANTE 2 (sud)
Préservation de la biodiversité	😊	😊	😞
Incidence sur l'activité agricole à court terme	😊	😊	😊
Impact sur le bâti	😊	😊	😊
Favorisation des modes doux	😊	😊	😊
Fluidité du trafic	😊	😊	😊
Préservation du potentiel de développement économique	😊	😞	😊

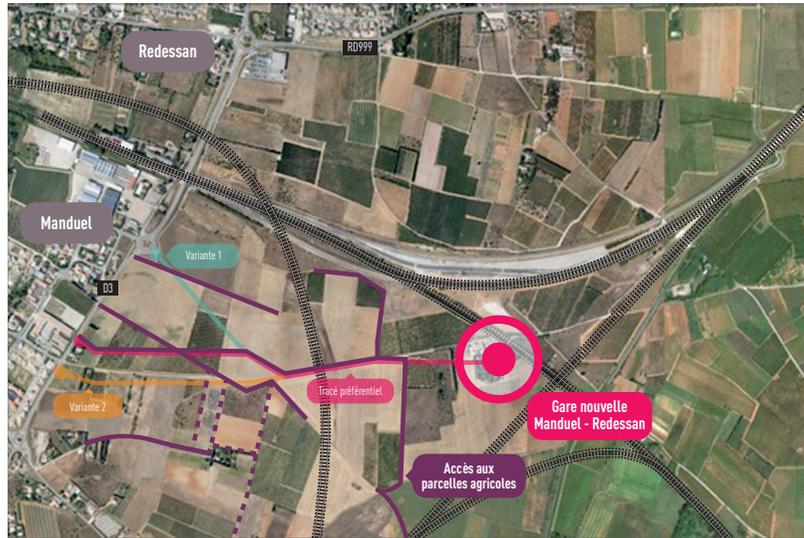
- 😊 impact nul
- 😊 impact modéré
- 😞 impact fort

Préservation de la biodiversité : différentes espèces protégées sont présentes sur le site (outardes canepetières, œdicnèmes criards, magiciennes dentelées...).

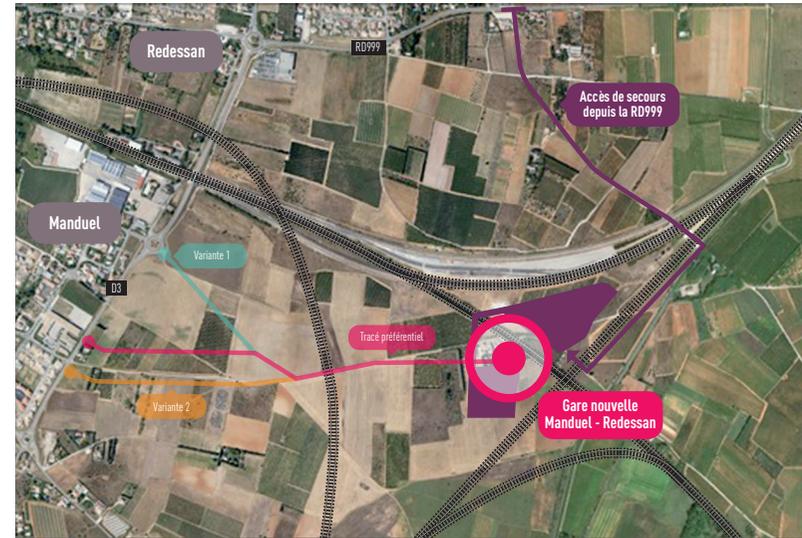
Incidence sur l'activité agricole à court terme : les 3 variantes viennent couper des parcelles agricoles en exploitation. Des remaniements seront mis en place pour préserver l'activité agricole sur le site.

Impact sur le bâti : le projet se trouve en zone agricole et vient impacter le bâti.

→ PRÉSERVER L'ACCÈS AUX PARCELLES AGRICOLES ADJACENTES



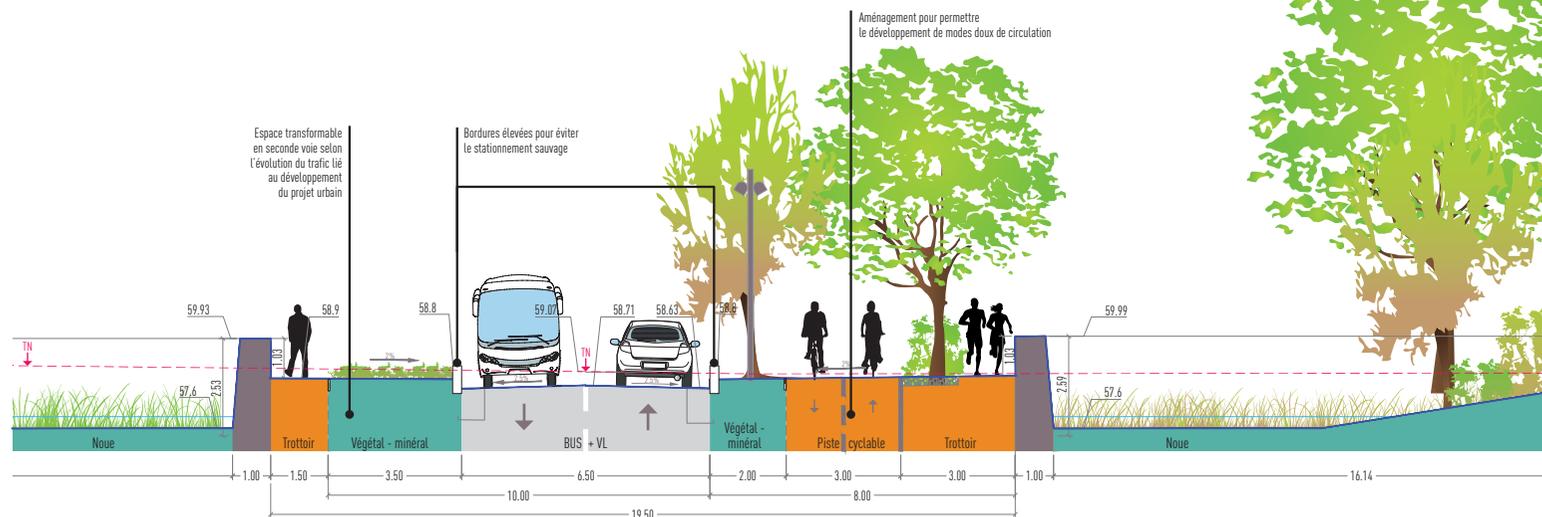
→ PERMETTRE UN ACCÈS SÉCURISÉ AU SITE (POMPIER...)



→ PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DES MODES DOUX DE CIRCULATION

→ PERMETTRE L'ÉVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE EN FONCTION DES AMÉNAGEMENTS QUI SERONT RÉALISÉS À PROXIMITÉ

→ ÉVITER LE STATIONNEMENT SAUVAGE



Le tracé préférentiel est le tracé correspondant le mieux à l'accompagnement de la future gare et à la structuration du futur projet de développement. Il permet de garder l'ensemble du potentiel que constitue la zone 1AU du PLU de Manduel, permet un lien direct par les modes doux depuis Manduel et de préserver un habitat d'espèce protégée (magicienne dentelée). Le giratoire existant sur la RD3 pourra dans un plus long terme desservir le futur projet de développement économique.

Dimensionnement de la voirie

LES ENJEUX

Le bon dimensionnement de la future Avenue de la Gare et les requalifications des voies adjacentes, doivent répondre à deux objectifs complémentaires :

→ Prendre en compte l'évolution du trafic routier en lien avec la mise en service de la gare de Manduel/Redessan pour favoriser une circulation fluide et sécurisée pour les usagers, notamment au droit des carrefours.

→ Inciter au report modal (bus, TER, vélo...) et éviter un surdimensionnement propice à l'utilisation systématique de la voiture ; Nîmes Métropole s'étant inscrite dans une démarche volontariste de développement des modes de transport en commun et doux (vélos, piétons).

Pour dimensionner de façon juste et proportionnée ces réseaux de circulation, il est donc important de tenir compte :

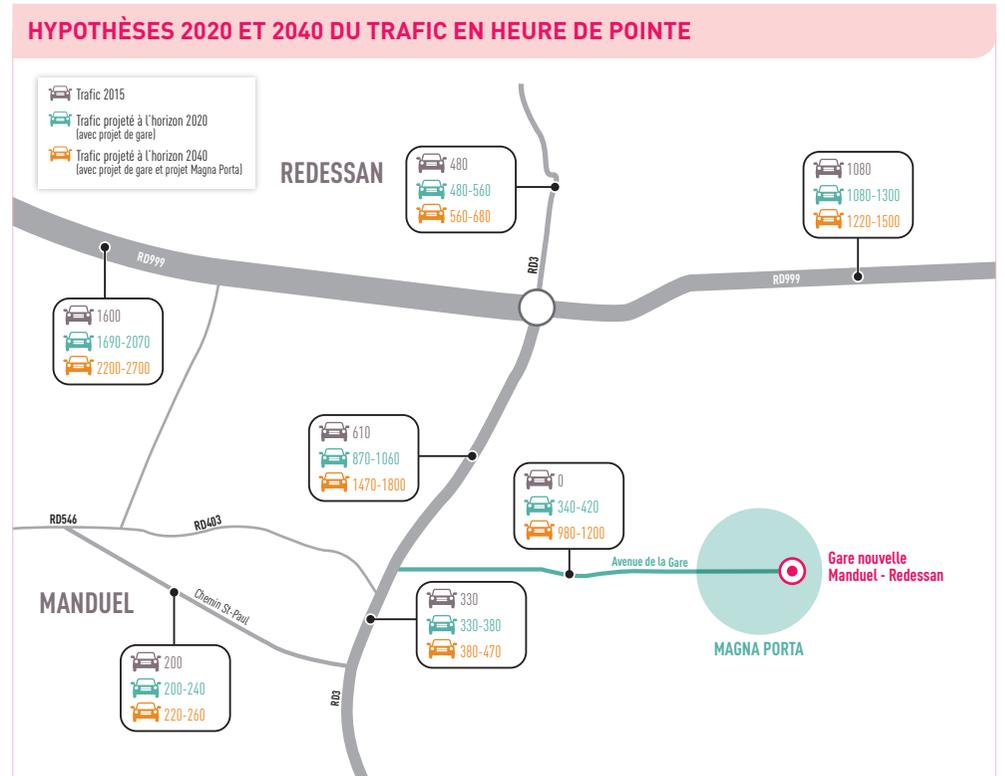
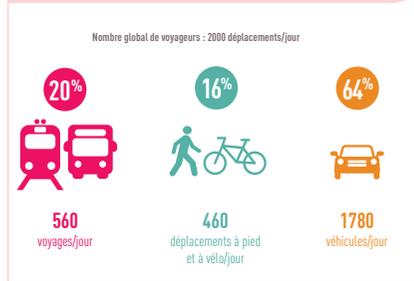
- De l'évolution naturelle du trafic routier.
- Des flux générés par la future gare Manduel/Redessan et par le projet d'aménagement à vocation économique Magna Porta porté par Nîmes Métropole.
- Des projets d'aménagement des voies de circulation liés aux déplacements doux.

LES DONNÉES PRÉVISIONNELLES

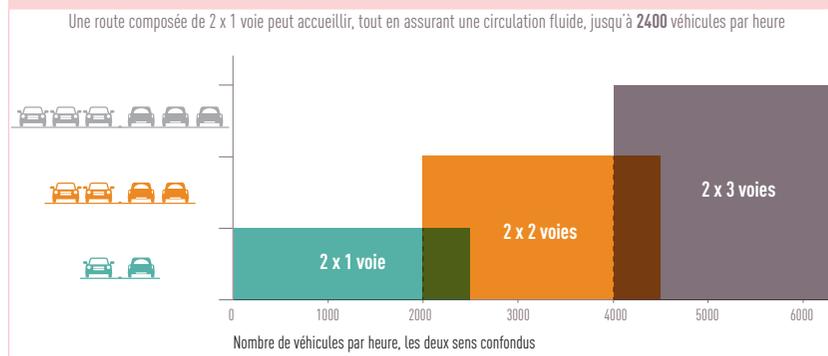
ESTIMATIF DES DÉPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVISIONNELS 2040 LIÉS À LA GARE NOUVELLE



ESTIMATIF DES DÉPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVISIONNELS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT THÉORIQUE DE MAGNA PORTA



CAPACITÉ APPROXIMATIVE D'UNE ROUTE (50KM/H)



Au regard des prévisionnels de circulation et des capacités de circulation d'une voie routière, le projet de desserte de l'Avenue de la Gare par une route à 2x1 voie est totalement adaptée pour répondre aux besoins du projet.

La voie actuelle de la RD3 est adaptée pour répondre aux besoins du projet et ne nécessite pas d'être modifiée. L'enjeu principal est donc de sécuriser les déplacements et favoriser les modes doux.

L'accès à la gare par les modes doux

Aménagements prévus sur et autour de l'Avenue de la Gare

Pour la réussite du projet, il est déterminant de proposer un maillage dense de cheminements piétons et vélos en liaison avec les communes du territoire.

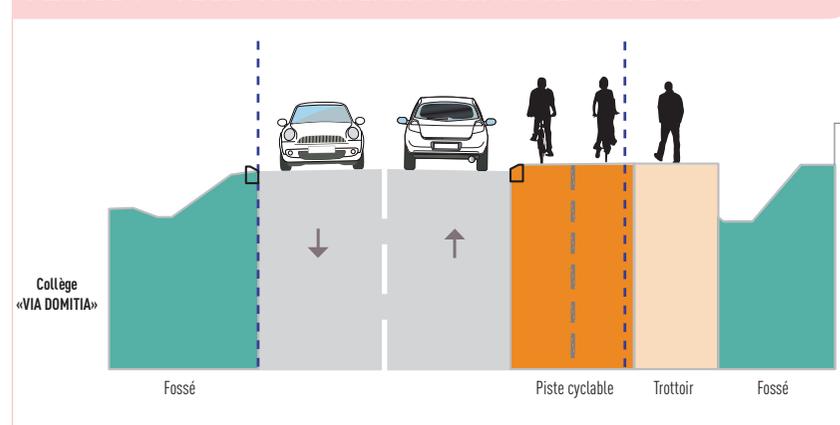
Les modes doux sur la RD3

Il est envisagé :

- La création d'une voie dédiée aux modes doux (vélos, piétons) sur une section de la RD3 comprise entre le carrefour RD3/RD999 sur la commune de Redessan et le carrefour de l'Avenue de la Gare sur la commune de Manduel.
- L'aménagement d'une passerelle dédiée aux modes doux pour le franchissement de la ligne ferroviaire située sur la RD3.

Ces aménagements permettront, au-delà de la bonne accessibilité à la gare, un cheminement pour les cycles et piétons entre les deux communes et notamment un accès au collège totalement sécurisé.

PLAN DE COUPE DES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS SUR LA RD3



Le traitement paysager

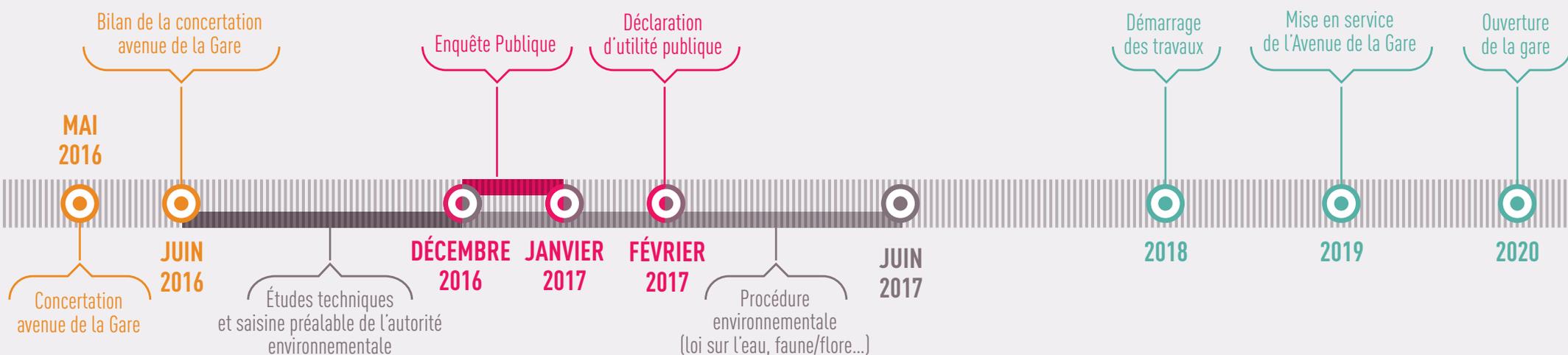
L'aspect paysager du projet est prépondérant : la route sera accompagnée de part et d'autre de grandes noues permettant de gérer les eaux pluviales, et de plantation d'arbres méditerranéens à grand développement (pins d'Alep, chênes verts, etc.), sous forme de bosquets, permettant de ne pas fermer les vues sur le paysage agricole, tout en apportant de la fraîcheur en saison estivale.

L'avenue, qui se trouvera au niveau du terrain naturel, sera bordée de murs au niveau des noues, donnant un aspect visuel de « route-digue ».

VUE SUD-EST DE LA GARE NOUVELLE DEPUIS LE PARKING COURTE DURÉE



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION DE L'AVENUE DE LA GARE



DISPOSITIFS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION DU PUBLIC

Afin d'assurer l'information des habitants, de favoriser une bonne prise en considération des points de vue des différentes parties prenantes et de nourrir ainsi la construction du projet, Nîmes Métropole, en accord avec les communes de Manduel et Redessan, a défini les modalités de concertation suivantes :

→ ORGANISATION DE DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

- **Mercredi 18 mai à 18h30**, salle de la fontaine, chemin du stade, Redessan
- **Mardi 24 mai à 18h30**, salle Bernard Gimenez (ancienne salle des Arènes), avenue Pierre Mendès-France, à Manduel

→ EXPOSITION

Possibilité de découvrir les grandes lignes du projet via 3 expositions publiques mises en place au sein des mairies de Manduel, de Redessan et au siège de Nîmes Métropole (Immeuble le Colisée à Nîmes) et d'exprimer des points de vue, questions, remarques sur les registres mis à disposition du public sur les lieux d'exposition.

→ INTERNET

Possibilité de prendre connaissance du document support de la concertation et d'émettre un avis via le site internet de concertation de Nîmes Métropole :

www.aggloforum.nimes-metropole.fr

→ MISE À DISPOSITION DE REGISTRES DE RECUEIL DES POINTS DE VUE DANS LES MAIRIES DE MANDEL ET REDESSAN ET AU SIÈGE DE NÎMES MÉTROPOLE

→ BROCHURE

Édition et diffusion d'un document « Dossier support de la concertation publique de l'Avenue de la Gare de Manduel/Redessan ».

Et après ?

En juin 2016, une fois les différents points de vue exprimés et consignés, un bilan de la concertation sera établi par Nîmes Métropole et rendu public sur le site internet de Nîmes Métropole.

Ce document sera ensuite utilisé pour définir les caractéristiques de la solution préférentielle d'aménagement de l'Avenue de la Gare et des aménagements pour les modes doux.

Le dossier support de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique sera établi sur la base du tracé retenu.

